

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 04709

Numéro SIREN : 833 330 434

Nom ou dénomination : FULL IN PARK

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2022 sous le numéro de dépôt 21638

FULL IN PARK
Société par actions simplifiée
au capital de 70 000 euros
Siège social : ZAC de La Valentine, Avenue Léon Bancal,
13011 MARSEILLE
833 330 434 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 19/11/2021

L'an deux mille vingt et un,
Le dix-neuf novembre,
A 17 heures,

Les associés de la société FULL IN PARK se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, ZAC de La Valentine, Avenue Léon Bancal 13011 MARSEILLE, sur convocation faite par adressée le 14 juin 2022 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabien BACQUE, en sa qualité de Président de la Société.

Laurent Berruyer est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 70 000 actions sur les 70 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un Vice président,
- Nomination de Directeurs généraux suite à la démission du Directeur Général,
- Nomination d'un nouveau Président du Conseil de surveillance en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination des membres du conseil de surveillance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Julien CHARTIER de son mandat de DIRECTEUR GENERAL à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveaux DIRECTEURS GENERAUX, pour une durée illimitée :

-**Frédéric Serre** né le 30/09/1967 à Marseille
Domicilié au Chemin Le Tagaret Le Logis neuf 13190 ALLAUCH
Et

-**Laurent Berruyer** né le 04/06/1967 à Marseille
Domicilié au 3120 Route d'Avignon 13090 AIX EN PROVENCE

Frédéric Serre et Laurent Berruyer déclarent pouvoir exercer leur mandat sans conflit quelconque et bien connaître les statuts de la société et notamment l'article 25 relatif au directeur général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer au mandat de Vice Président à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

-**Frédéric Serre** né le 30/09/1967 à Marseille
Domicilié au Chemin Le Tagaret Le Logis neuf 13190 ALLAUCH
Frédéric Serre déclare pouvoir exercer son mandat sans conflit quelconque et bien connaître les statuts de la société et notamment l'article 24 relatif au vice-président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la société EUREKA de son mandat de PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, pour une durée illimitée :

-La Société SOL Y SOMBRA,

SAS ayant son siège social au 6 Bd Bigonnet 13012 MARSEILLE, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 832 283 709.

La Société SOL Y SOMBRA déclare pouvoir exercer son mandat sans conflit quelconque et bien connaître les statuts de la société et notamment l'article 28 relatif au conseil de surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, révoque les membres du Conseil de surveillance à ce jour et nomme en qualité de membre du Conseil de surveillance à compter de ce jour, pour une durée illimitée :

-Lila HADIJI née le 22/06/1977 à Paris 20ème

Domiciliée au 28 chemin de la Ribassière Villa les Alpilles 13190 ALLAUCH

-CUBI Y SANCHEZ Pedro né le 11/07/1958 à Alicante (Espagne)

Domicilié au 35 rue de la Provence 13390 AURIOL

-CHARTIER Julien né le 15/10/1984 à Courcouronnes (91)

Domicilié au 165 chemin des Encanaux 13390 AURIOL

Chacun d'eux déclare pouvoir exercer son mandat sans conflit quelconque et bien connaître les statuts de la société et notamment l'article 28 relatif au conseil de surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Fabien BACQUE



FREDERIC SERRE
présente ces fonctions
de Directeur Général
et Vice Président



FULL IN PARK
ZAC La Valentine
Rue Léon Bâncal - 13011 MARSEILLE
Siret : 833 330 434 00014 / APE : 9312Z

Le secrétaire
Laurent BERRUYER



FULL H BAR
SAC (1900) 1000
SAC (1900) 1000